

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 36-37

PDF erstellt am: **18.05.2024**

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

#### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**DIEU**

**HUMANITE**

**PATRIE**

**XLV<sup>m</sup> ANNÉE. — N° 36-37**



**LAUSANNE. — 11 septembre 1909.**

# **L'EDUCATEUR**

**(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)**

**ORGANE**

**DE LA**

**Société Pédagogique de la Suisse romande**

**PARAISANT TOUS LES SAMEDIS**

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

## **COMITÉ DE RÉDACTION :**

**VAUD :** H. Gailloz instituteur, Yverdon.

**JURA BERNOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHÂTEL :** C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# MAISON MODÈLE

MAIER

& CHAPUIS

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

ESCOMPTE

Envois à choix  
immédiats

Livraisons rapides

Echantillons

toujours  
disponibles

**10** 0/0

Prix modérés

marqués en  
chiffres connus

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

**VÊTEMENTS**

Façon élégante et soignée.

**COMPLETS SUR MESURE**

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

**Au Petit Lyonnais**

9, Rue Neuve, 9

**Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs**

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

**SAISON D'HIVER**

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

**F. JAQUET.**

**Instituteur**  
rant du Journal.

demandé dans petit institut de garçons de la Suisse allemande. Adresser offres sous chiffres J. 2034 W au gé-



# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

## DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.* Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
- Noëlle Roger, Nos Mensonges,* nouvelles 3 fr. 50
- Edouard Rod, Les Unis,* roman 3 fr. 50
- La Dame à la Décoration,* Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
- Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe,* Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
- Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui* 3 fr. 50
- Docteur Pierre, L'Inutile Labeur,* Réflexions d'un médecin 2 fr. 50
- C. de Mestral Combremont. Le Miroir aux alouettes* 3 fr. 50
- Antonio Fogazzaro. Pereat Rochus* 3 fr. 50
- August Strindberg. Dans les îles.* 3 fr. 50
- D. G. Hunziker. La maison Suisse* vol. V 15 fr. —
- William Martin. La Situation du catholicisme à Genève* 3 fr. 50
- Dr Dévaud, Inspecteur primaire. L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'Ecole primaire.* L'Etude des êtres. 2 fr. 50
- Stanislas Zwick. La voix qui s'étrangle.* Souvenirs d'un révolutionnaire russe 2 fr. 50
- D. G. Paillard. La Suisse et l'union monétaire latine* 3 fr. 50
- L. Dutilleul et E. Ramé. Les Sciences physiques et naturelles* à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
- A. Grandchamp et Ed. Marrel. Cours de Comptabilité théorique et pratique,* à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50
- Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391**

## Jeune instituteur

étud. Phil.

cherche pension

pour se perfectionner dans la langue française du 15 septembre au 15 octobre chez un collègue français.

Offres avec indication des conditions à M. Fritz Schwarz, instituteur, Ostermundigen.

## On cherche une institutrice

d'après la méthode Frœbel. Les détails par écrit.

Offres sous chiffres Z. P. 9815 à l'agence de publicité

Rudolf Mosse, Zurich.

Za 9074



Afin d'introduire ma

# MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

**PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL**

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

---

## PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

Successeurs de **P. BAILLOD & C<sup>ie</sup>**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

**Montres garanties** dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

**BIJOUTERIE OR 18 KARATS**

Alliances — Diamants — Brillants.

**BIJOUTERIE ARGENT**

*et Fantaisie.*

**ORFÈVREURIE ARGENT**

Modèles nouveaux.

**RÉGULATEURS**

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

**Achat d'or et d'argent.**

*English spoken. — Man spricht deutsch.*

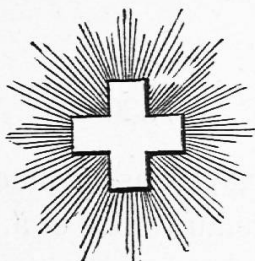
**GRAND CHOIX**

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 

**10% au corps enseignant.**





# L'ÉDUCATEUR

## (L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *Pages choisies.* — *Un enfant prodige.* — *Impressions de course.*  
*Chronique scolaire :* *Jura bernois, Vaud.* — *Voyage à Paris.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Education de l'attention.* — *Causeries :* *Utilité des forêts ; rôle des feuilles et des racines des arbres.* — *Composition.* — *Conservation des œufs.* — *Morceaux à apprendre par cœur (Suite).*

---

### PAGES CHOISIES

#### 1. L'obéissance.

Vous, qui êtes pères de famille, n'êtes-vous pas occupés à chercher comment on pourrait concilier la nécessité de maintenir l'ordre avec le respect des jeunes ? Dans l'ancien temps, cette question n'existait pas. Le père était un Maître absolu. Ses fils étaient obligés de marcher à la baguette et devaient, de gré ou de force, se soumettre à sa volonté. Le père leur choisissait une carrière ; au besoin les déshéritait et, s'il le trouvait utile, les exilait ; personne ne trouvait à redire. On mariait les filles ; mauvaise enfant, celle qui voulait avoir une opinion sur ce sujet ! cela ne la regardait pas. Pendant des siècles, le monde a marché ainsi. D'aucuns pensent que c'était le bon vieux temps, et rêvent de le ramener. Mais pour y arriver, changer les dates serait peu de chose, il faudrait nous donner d'autres esprits.

Nous ne pouvons plus penser comme pensaient nos pères ; croire à une autorité comme celle dont ils étaient les partisans convaincus. Par conséquent, nous ne pouvons plus la maintenir.

Mais il arrive trop fréquemment, surtout dans les périodes de transition où l'on cherche une ligne de conduite encore mal établie, que l'on verse dans l'autre extrême. Nous n'y avons pas manqué.

Et c'est ainsi que nous exagérons la place des enfants. Il y a une forte tendance à les mettre au centre et à faire tout graviter autour d'eux.

Des cas peuvent être observés où un être couché au berceau gouverne toute la famille. Quand il remue, le père, la mère et le grand-père sont attentifs : « Que va dire le roi ? » ou bien, s'il ne parle pas encore : « Que va-t-il nous signifier ? » Il arrive ainsi qu'on organise toute une maison, ou plutôt qu'on la bouleverse, parce que ce petit dernier est arrivé. Des nourrissons deviennent des personnages. A mesure qu'ils grandissent, ils prennent ce rôle au sérieux, ils se sentent les dauphins sous lesquels percent des rois ; bien mieux, ils sont à la fois dauphins et rois. C'est le monde renversé.

Sans nul doute, le droit des jeunes, des petits, des derniers venus est sacré. Il manque à tous ses devoirs, celui qui, venu au monde plus tôt qu'un autre, s'arroge le pouvoir de disposer de cet autre, le considère comme sa chose, par droit d'aînesse, en fait un pion de son échiquier, ne respectant pas son âme, et la pétrissant comme un boulanger pétrit la pâte.

Mais pour ne pas opprimer les derniers venus, les laisserons-nous sans avis ? N'avons-nous rien à leur dire ? Parce qu'ils ne savent encore discerner leur gauche de la droite, est-ce une raison de leur confier le gouvernail ?

A côté des droits sacrés de la jeunesse et de l'enfance, il y a un droit auquel nous accorderons une place d'honneur, c'est le droit des anciens à la fermeté, le devoir de maintenir une direction sûre, une paternelle et juste sévérité. Si vous n'avez pas cette énergie, si vous ne profitez pas de votre expérience, pour la mettre à la disposition de ceux qui sont venus après vous, la chaîne des traditions s'affaiblit et se rompt. Vous laissez l'héritage des anciens périliter ; vous élevez une génération qui n'a pas subi la première et la plus indispensable de toutes les préparations, la préparation à la liberté par l'obéissance.

Il y a une porte au Temple de la Liberté ; cette porte, c'est la discipline, c'est l'obéissance. La jeunesse qui n'a pas passé par la loi manque de fer dans le sang ; elle est volontaire, capricieuse, veule,



dyspeptique. *N'ayant pas su obéir, elle ne saura jamais commander.*

\* \* \*

Incertain de lui-même dans la famille, le juste sens de la loi et de l'autorité a subi les mêmes atteintes dans l'éducation publique. Autrefois les maîtres entraient à l'école, la fêrule haute. Quiconque ne pliait pas recevait le salaire de son indocilité. Il fallait emboîter le pas sans répliquer. Aujourd'hui, nous ne pourrions plus mener la jeunesse de cette façon-là. Nous agirions contre nos convictions. Mais n'y a-t-il donc pas un juste milieu à trouver ? Parce que le maître n'a plus le droit d'être un tyran, et de faire intervenir la force brutale pour obtenir l'ordre, est-il maintenant entré au service de l'écoulier ? Est-ce la classe qui doit gouverner ? Le maître est seul, les élèves nombreux. Disons-nous : le pouvoir à la majorité ! Mais le maître, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est plus nombreux à lui seul que tous les élèves réunis, car le maître c'est la tradition de l'humanité, il représente les ancêtres, l'expérience. Le maître, ce n'est pas tel homme chauve ou barbu, jeune ancien, c'est un symbole, c'est tous ceux qui ont passé sur la terre avant nous et qui parlent à leurs successeurs. La question du nombre ne saurait intervenir ici. C'est une façon malheureuse de préparer des jeunes gens à la démocratie, que d'en faire, au premier âge, quand ils sont encore sur les bancs de l'école, je ne sais quels électeurs outrecuidants qui traitent de haut leurs professeurs, comme si ceux-ci étaient leurs mandataires et les exécuteurs de leurs volontés.

CHARLES WAGNER, *Par la Loi vers la Liberté*, p. 13 à 19.  
(Alb. C.).

---

#### Un enfant prodige.

Tout ce qu'on rapporte de Mozart et autres enfants réputés précoces fut surpassé de loin par un jeune prodige peu connu, dont M. Léonhard Adelt conte l'histoire dans un journal de Hambourg.

Ce phénomène, nommé Christian Heinrich Heineken, était né à Lubeck le 6 février 1721. A l'âge de six mois, il parlait et posait des questions. A douze mois il récitait couramment une traduction en vers du Pentateuque ; à treize, tout l'Ancien Testament ; à quatorze, le Nouveau. A dix-huit mois, il apprenait

l'histoire universelle, la géographie, le latin, l'anatomie, et, entre deux tétées que lui donnait sa nourrice, il conversait avec elle en patois bas-allemand.

Ces débuts promettaient à l'Allemagne un Pic de la Mirandole plus moderne que l'autre et par suite plus instruit, quand les parents du jeune prodige, conseillés par son maître, eurent la vaniteuse et funeste ambition de le présenter au roi Frédéric IV de Danemark. L'enfant, alors âgé de trois ans, obtint les honneurs d'une audience solennelle où le monarque, assisté des hommes les plus savants du royaume, voulut s'assurer lui-même de son érudition.

L'enfant, très faible, pouvant marcher à peine, était porté dans les bras de sa nourrice, et comme Antée touchant la terre maternelle, entre deux discours, il reprenait des forces au contact de sa porteuse, car, si avancé qu'il fût à tant d'égards, à trois ans il tétait encore. Et c'était un spectacle peu banal que celui de ce savant, mêlant à des dissertations d'économie politique et de théologie ces intermèdes puérils. Le voyage à Copenhague le fatigua beaucoup.

Revenu en Allemagne, il ne fit plus que languir, sans rien perdre toutefois de sa force intellectuelle. Il vit venir la mort avec courage, demanda un squelette pour vérifier un détail d'anatomie, discuta la question de l'immortalité et mourut en disant : « Seigneur Jésus, recevez mon âme. » Il avait quatre ans. Son maître a laissé un journal de sa vie.

---

### Impressions de course.

La course qu'a faite, du 4 au 8 juillet, la 1<sup>re</sup> classe de l'Ecole normale d'instituteurs de Lausanne a laissé dans l'esprit de tous les participants des souvenirs durables. C'est d'abord Bâle, parcouru rapidement sous la direction d'un de nos anciens maîtres, établi maintenant dans la ville du Rhin. Puis c'est Strasbourg, où nous arrivons sous les ardeurs d'un soleil de midi ; n'importe, il s'agit d'aller promptement visiter la célèbre cathédrale. Il faudrait même tout voir en même temps : le relevé de la garde va avoir lieu, et chacun tient d'y assister, ne fût-ce que pour se rendre compte *de visu* de la raideur, proverbiale chez nous, du soldat allemand. Il y a aussi le mausolée du maréchal de Saxe, qui exige l'honneur d'une visite. Et quoi ? n'y a-t-il pas encore la savoureuse bière allemande que nous sommes pressés de déguster ? Sans doute, et tous furent unanimes à en vanter les qualités rafraîchissantes.

L'après-midi, tandis que les uns restaient au Parc de l'Orangerie pour écouter un concert militaire, les autres visitaient le Palais impérial et faisaient un tour de ville. Vers le soir, tous se retrouvaient devant l'immense gare, et en route pour Metz !

Ce trajet, fort long, nous eût semblé interminable, s'il n'avait été agrémenté par le premier contact avec la population française, vieux paysans que nous questionnons anxieusement, ou jeunes et gaies demoiselles, qui n'ont pas l'air fâchées de se trouver en joyeuse compagnie.

Le second jour était consacré à des pérégrinations à travers le grand champ de bataille Gravelotte-Saint-Privat (18 août 1870). Nous utilisons d'abord un tramway de banlieue, puis nous gravissons allègrement la route qui nous amène

sur le plateau qu'occupait l'aile gauche de l'armée française (Frossard). Nous arrivons bientôt à la ferme de Moscou, puis à celle de Saint-Hubert, deux positions fortifiées des Français, et défendues avec la plus grande opiniâtreté. On a peine à croire que cette vaste étendue, que foule maintenant le paisible cultivateur, ait été le théâtre de terribles scènes de mort. On trouve encore des balles en labourant, et les amateurs de souvenirs tangibles peuvent se satisfaire auprès du fermier. Un vieux cantonnier est là, au bord de la route. La conversation s'engage avec lui : il était de la bataille. Sa voix tremble d'émotion en nous racontant les péripéties de cette lutte mémorable. Plus bas, remontant la route, cette terrible route de Gravelotte, une compagnie de soldats s'avance. « Qui est-ce, demandons-nous au vieux vétéran ? — « Des Bavares ! » fit-il d'une voix sourde.

Nous montons sur la hauteur en face ; nous sommes maintenant sur les positions allemandes, et dominons la plus grande partie du champ de bataille. Devant nous, sur la droite, le plateau occupé par les Français sur une longueur de 6 à 7 km. ; sur la gauche, le plateau où évoluait l'armée allemande ; au milieu, un profond ravin, dont les pentes abruptes sont en partie boisées. On comprend dès lors de quel héroïsme durent faire preuve les Allemands pour traverser le ravin et monter sous un feu terrible à l'assaut des positions ennemies, ainsi que des pertes énormes qu'ils subirent. Nous descendons nous-mêmes le ravin et prenons la route de Gravelotte. Là, nous ne faisons qu'une courte halte et, continuant notre chemin, nous passons devant la ferme de Mogador, près de laquelle une pierre commémorative rappelle la place où se tenait le roi Guillaume pendant la bataille. Plus loin, le village de Vernéville, les fermes de l'Envie et de Champenois, que les Allemands réussirent à occuper, grâce surtout à la supériorité de leur artillerie. Ici, nous sommes au centre du champ de bataille, où le combat cessa par suite de l'épuisement des deux adversaires, les Français n'ayant cédé de leurs positions que les postes avancés. Bientôt nous arrivons à Amanvillers, qu'occupait le 4<sup>e</sup> corps français (Ladmirault). La halte prévue au programme est la bienvenue, preuve en soit le notable allègement que procure aux sacs un copieux diner.

Cependant, nous voulons aller jusqu'à Saint-Privat, que défendit si glorieusement le valeureux Canrobert. Nul ne saurait regarder d'un œil indifférent ces fameux murs historiques, que les Français n'abandonnèrent que un à un, le glacis découvert sur lequel plusieurs bataillons allemands furent complètement anéantis, le cimetière, où se livra un terrible corps à corps. On sait que la prise de Saint-Privat, attaqué de trois côtés à la fois, grâce au mouvement tournant des Allemands, décida du sort de la bataille.

Nous saisissons là encore l'occasion de causer avec les gens du pays, témoins oculaires de ces temps funestes. Chose curieuse, pas un jeune homme de Saint-Privat, enrôlé sous les drapeaux, ne perdit la vie durant toute la guerre ; tous revinrent, sains et saufs, dans leurs foyers, hélas ! détruits.

Quelques-uns d'entre nous, les marcheurs les plus intrépides, poussent jusqu'à Roncourt, point extrême de la bataille, où le corps d'armée saxon, après une marche forcée remarquable, réussit à prendre de flanc l'aile droite française.

Tout le monde se retrouve à Amanvillers, où, pour rentrer à Metz, nous nous accordons le luxe d'un voyage dans un démocratique wagon de 4<sup>me</sup> classe.

La journée nous laissait, certes, de profondes impressions. De nombreux mo-



numents guerriers, élevés à la mémoire des régiments allemands par leurs frères d'armes, se dressent un peu partout sur cette vaste contrée, et rappellent à la postérité que ceux qui dorment là sont morts pour la patrie. Mais, il faut en convenir le sentiment d'admiration que doit provoquer en nous l'héroïsme patriotique, est ici dépassé par le sentiment d'horreur de la guerre, dont le spectre semble encore planer sur ces campagnes, les couvrant d'un indéfinissable voile de tristesse. La population, en effet, a l'air tristement résignée, — quand ce n'est pas narquoise, — et nous-mêmes sentions je ne sais quel sentiment d'écrasement, d'oppression, comme si le ciel eût pesé sur nos têtes. On avait l'impression bien nette que nous n'étions pas dans un pays libre; il nous semblait respirer une autre atmosphère que dans notre Suisse. Et Metz, dont le quart de la population est militaire, avec une garnison tenue sans cesse en alarme, avec sa double ceinture de forts qui l'enserme comme d'une muraille de fer, quel contraste avec nos libres cités! Non, cette situation est décidément contraire à notre mentalité; aussi, le lendemain matin, est-ce avec un véritable sentiment de satisfaction que nous prenions le chemin de la France.

A Nancy, nous avions l'agréable surprise d'être reçus à la gare par quelques messieurs de la Colonie suisse. Avec une amabilité parfaite, ils nous pilotèrent à travers la belle et élégante cité lorraine. L'après-midi était réservé tout entier à la visite de l'Exposition de l'Est français, où nous passâmes quelques heures certes bien instructives.

Tout était vraiment pour le mieux à Nancy : nous avions la bonne fortune de dîner et de souper chez un Vaudois, tenancier de la Brasserie de l'Opéra, place Stanislas. En outre, nous devions avoir la traditionnelle soirée familière avec la Colonie suisse, qui nous invitait dans son local. Il n'en fallait pas plus pour que le soir fût impatiemment attendu. Et, de fait, le repas, qui fit honneur à notre hôte, contrastait singulièrement avec le menu plutôt maigre qui nous avait été servi le soir précédent à Metz.

Bientôt arrivent un certain nombre de nos compatriotes nancéiens. Dame! ce n'est rien moins que du champagne qui arrose leur réception si cordiale. Après d'aimables paroles de bienvenue, prononcées par M. Vanazzi, président de la Société suisse, l'assemblée entonne le *Cantique suisse*. Un souffle d'enthousiasme patriotique étreint tous les cœurs; notre Directeur, un autre compatriote, puis un de nos maîtres prennent aussi la parole, et savent maintenir l'assistance dans cet état d'esprit, entretenu aussi par quelques chants nationaux. Une gaie partie familière, agrémentée de nombreuses productions, se prolongea assez tard; mais, selon de l'avis de chacun, finit encore trop tôt.

Enfin, le quatrième jour fut consacré au retour. Journée maussade et pluvieuse, dans un train omnibus, avec de courts arrêts seulement, sauf à Belfort, où nous avons le temps d'aller jusqu'au Lion. Puis nous revoilà en Suisse, à travers les cluses pittoresques du Jura bernois : ce fut sans contredit la partie la plus intéressante de la course, au point de vue du paysage.

Quelques heures plus tard, le train entra en gare de Lausanne, et maîtres et élèves se souhaitent cordialement de bonnes vacances. La bonne humeur, l'entrain, une familiarité de bon aloi n'avaient cessé de régner durant cette belle course. Notre reconnaissance bien sincère va à ceux qui l'ont organisée, à notre Directeur et à M. le professeur Frey.

*Un élève au nom de tous.*

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**JURA BERNOIS.** — † **Joseph Faivre**, instituteur, décédé à Bressancourt, son village natal, était l'aîné d'une famille de six enfants. Né le 7 mars 1878, il fréquenta l'école primaire de cette commune. Il la quitta à l'âge de quinze ans pour se vouer, comme ses parents, aux travaux agricoles. Mais comme il avait toujours eu le goût de l'étude, il entra, à l'âge de 19 ans, à l'Ecole Normale de Porrentruy pour devenir instituteur. Breveté au printemps de 1902, Faivre fut nommé à la classe supérieure de Vendlincourt où il resta deux ans. La classe de Bressancourt étant devenue vacante, le jeune instituteur profita de cette occasion pour rentrer dans son village natal.

Faivre qui était d'une complexion délicate, se dévouait sans compter à ses élèves et à ses concitoyens. Il avait des connaissances approfondies en agriculture et, de ce côté, ses conseils étaient suivis, de même que toute son influence tendait au développement intellectuel et moral de la population. Fils de paysans, Faivre avait conservé la simplicité et la candeur de l'homme des champs qui observe la nature et obéit à sa conscience franche et droite. Décédé le 16 juillet dernier, Joseph Faivre laisse le souvenir d'un fils respectueux, d'un maître dévoué et d'un excellent collègue.

\*\*\* **Formation des maîtres secondaires.** — On sait que les maîtres secondaires jurassiens font leurs études à l'Université de Berne. Anciennement, il avait été question de créer, dans ce but, une section pédagogique à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Le projet reviendrait, paraît-il sur le tapis, et à ce propos M. Ch.-Alb. Rossé, professeur à l'Ecole Normale de Berne, publie, dans le *Démocrate* de Délémont, les lignes suivantes :

« Au surplus, il est surprenant qu'on remette en discussion la création d'une section pédagogique à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Ce vieux projet est à vau l'eau depuis longtemps, et il ne mérite pas qu'on le tire de l'oubli. Tous les arguments que l'on peut invoquer en sa faveur sentent trop le protectionnisme de clocher, ils ne sauraient donner le change sur les avantages uniques qu'offrent les études universitaires à Berne. Le gymnase doit préparer les jeunes gens à l'Université. Il en est ainsi partout, et il ne viendrait pas à l'idée des habitants de Berthoud et de Bienne de demander l'ouverture de sections spéciales destinées à la préparation des maîtres secondaires dans ces villes. Ce qui vaut pour les gymnases de l'ancien canton doit aussi valoir pour celui du Jura. Si l'organisation des cours est défectueuse pour nos étudiants, il faut insister pour que cet inconvénient disparaisse.

Le Jura doit avoir sa place au soleil universitaire bernois, tout comme les autres parties du canton ; c'est un droit auquel nous ne devons pas renoncer. »

\*\*\* **Neuveville.** — Les journaux de notre région parlent de la fête de *Stella Jurensis*, qui a eu lieu à Neuveville, le dimanche 22 août. C'est une société composée des élèves actuels et anciens des établissements d'enseignement moyen de Porrentruy. L'accueil a été simple, mais charmant.

M. Charles Junod a prononcé le discours d'ouverture. MM. Riat, président du

tribunal, et Mœckli, professeur, ont également pris la parole. Il a été décidé d'imprimer quelques travaux des Stelliens pour les envoyer aux membres de la Société. La fête s'est terminée par une soirée familière. H. GOBAT.

**\*\*\* Caisse d'assurance des instituteurs bernois.** — Dans un rapport du 3 juillet 1909, adressé à la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, la Commission administrative de la Caisse d'assurance des instituteurs répond aux critiques faites à cette institution. Ces critiques ont fait l'objet de plusieurs conférences dans plusieurs réunions du corps enseignant de l'ancien canton. Elles émanent d'un Comité Leuthold et consorts, composé essentiellement, nous dit-on, d'instituteurs de la ville de Berne. Dans le Jura bernois, on ne connaît pas assez les études faites par des spécialistes dans la question de l'assurance du personnel enseignant. Il est évident que les instituteurs jurassiens, comme leurs collègues de l'ancien canton, ne peuvent accorder leur confiance qu'à un établissement offrant toutes les garanties de solidité et d'organisation nécessaires au paiement des pensions prévues par les statuts. La critique n'est pas pour nous déplaire, mais il faut qu'elle soit fondée et qu'elle ne provoque pas l'emballement, car rien n'est plus funeste à un établissement financier, quel qu'il soit, que l'insinuation malveillante et le dénigrement continu.

Si le rapport de MM. Leuthold et consorts évite ces défauts et reste objectif, en général, il relève bien des futilités. C'est ainsi que la Commission administrative, devant une décision du Conseil d'Etat, a biffé la garantie de l'Etat pour les déficits de la Caisse d'assurance. Il est évident que de simples statuts adoptés par le gouvernement ne peuvent engager le crédit de l'Etat. On a voulu en faire un reproche à la Commission administrative, sans relever le fait que, dans la séance du Grand Conseil, du 2 décembre 1908, le directeur cantonal des finances a déclaré formellement que le déficit éventuel produit par l'attribution aux anciens instituteurs du tiers de leurs années de service serait couvert par la caisse de l'Etat. Or, en tenant compte de toutes les charges de la caisse au 31 décembre 1908, il en résulte un déficit théorique de 4967 fr. 20, soit une somme insignifiante, quand on ne tient pas compte précisément des réserves nécessaires à couvrir le risque du tiers des années de service des assurés âgés.

MM. Leuthold et consorts fixent ce déficit total à un million environ. La Commission technique de l'établissement a refait les calculs et elle arrive à 577 000 francs environ. C'est déjà suffisant. Mais il faut considérer que la prime de l'Etat, soit 130 000 francs, n'est qu'un minimum qui devra absolument être augmenté à l'avenir. Les commissions (administrative et technique) de la caisse sont d'accord pour déclarer que la situation financière de l'institution ne donne lieu à aucune inquiétude.

MM. Leuthold s'élèvent aussi contre la faculté donnée à l'instituteur de pouvoir ajouter à son traitement normal, qui est la base de la pension de retraite, la valeur des prestations en nature et les gains accessoires du maître quand ils proviennent de fonctions tenant à l'enseignement (indemnités pour cours complémentaires, écoles d'ouvrages, etc.). Cette réclamation de la part des instituteurs de la ville de Berne se comprend très facilement, car eux sont bridés par leurs statuts et leur pension de retraite basée sur un traitement de 3000 francs n'ar-



rive qu'à 1800 francs au maximum. Mais la pension d'une institutrice n'ayant que le traitement inférieur légal ne serait que de 450 francs. C'est trop peu. Il est bon donc qu'on lui permette d'ajouter à son traitement en argent la valeur des prestations en nature et son traitement de maîtresse d'ouvrages. Par là elle arrivera à élever sa pension à 800 francs environ. La sécurité financière de la caisse n'est pas atteinte par cette mesure, parce que les assurés doivent verser d'abord la moitié de l'indemnité annuelle représentée par cette assurance supplémentaire et payer, en outre, les primes annuelles. Si l'on objecte que l'instituteur ou l'institutrice pourrait attendre jusqu'au dernier moment, avant de faire assurer ses ressources accessoires, il faut considérer que l'établissement ne réclame pas seulement à ces retardataires intéressés la contre valeur de ces suppléments, mais encore l'intérêt calculé à 4 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 1909 pour les assurés faisant partie de la caisse avant cette date. Il ne peut donc y avoir de surprise de ce côté-là. Jusqu'ici 340 instituteurs et 380 institutrices ont fait assurer leurs prestations en nature, tandis que 200 instituteurs et 179 institutrices ont ajouté à leur traitement ordinaire celui des cours complémentaires et de l'école d'ouvrages, etc. Le total des sommes assurées de ce chef est de 239 515 francs pour les prestations et de 47 475 francs pour les traitements accessoires. Les 50 % de la somme totale, soit 143 495 francs, doivent donc être versés en cinq annuités dans la caisse centrale.

MM. Leuthold et consorts croient aussi voir un danger dans l'entrée des jeunes instituteurs dans la caisse pour remplacer d'autres qui s'en vont et qui ne sont pas assurés, ainsi que dans l'augmentation des traitements par la loi soumise à la votation du peuple, le 31 octobre 1909. L'entrée des jeunes dans la caisse est un avantage, dit avec raison la Commission administrative. Quant à l'augmentation des traitements, elle a une limite dans les statuts puisqu'on ne peut assurer plus de 3000 francs. La répercussion de la nouvelle loi sur les engagements financiers de la caisse devra faire l'objet d'une étude spéciale. Le rapport de MM. Leuthold et consorts exagère fortement, quand il parle d'un nouveau déficit de 600 000 francs.

MM. Leuthold et consorts disent avec raison que le coefficient d'invalidité des institutrices est plus élevé que celui qui a été admis lors de l'élaboration des statuts. Nous en avons fait la remarque dès 1904; dès lors, sur les conseils de M. le Dr Moser, du bureau fédéral des assurances, un registre tenu à jour fournira toutes les données nécessaires pour établir la probabilité de l'invalidité chez l'institutrice bernoise. En attendant le coefficient en question a été augmenté de 33  $\frac{1}{3}$  % pour parer à toute éventualité dans les calculs techniques à la base des bilans.

MM. Leuthold et consorts critiquent, en outre, que le directeur de la caisse d'assurance soit en même temps président du Conseil d'administration. Ils voudraient ne pas réunir dans la même personne ces fonctions importantes dont l'une, celle de directeur, est subordonnée à l'autre. *L'Educateur* a déjà relevé cette vieille et ancienne réclamation qui n'a pas autant d'importance qu'on veut bien le dire. Aussi longtemps que M. le Dr J.-H. Graf remplira ces fonctions, il ne peut être question de procéder à un bouleversement qui aggraverait les charges

financières de l'établissement. Le système actuel a aussi ses avantages puisqu'il permet de liquider plus promptement les affaires.

Pour conclure la Commission administrative estime que la situation financière de la caisse des instituteurs bernois ne donne lieu actuellement à aucune crainte et qu'il n'est pas nécessaire de revoir le bilan technique de l'institution. Si des tiers veulent se charger de cette revision, la Commission leur fournira toutes les données nécessaires, mais elle ne pourrait se charger des frais qu'entraînerait ce travail coûteux. Il est bon que le corps enseignant soit au courant de tout ce qui concerne la caisse des instituteurs bernois et on ne peut qu'engager les membres de la Commission centrale à renseigner complètement les assurés dans les assemblées de district, surtout dans le Jura bernois, où on n'a pas l'occasion d'en parler souvent.

**VAUD. — Le XXXIV<sup>e</sup> cours normal de gymnastique** organisé par la Société fédérale de gymnastique a eu lieu à Lausanne du 2 au 21 août, sous la compétente direction de MM. les professeurs E. Hartmann, de Lausanne et Zbinden, du Locle.

Il comptait 30 participants; Tessin en avait envoyé un, Fribourg deux, Berne deux, Neuchâtel quatre, Vaud vingt-un.

A l'inspection finale assistaient M. Michel, professeur, à Lausanne, délégué du Département militaire fédéral, M. Capitaine, professeur à Porrentruy, délégué de la Société fédérale de gymnastique, ainsi que des représentants des Départements de l'Instruction publique de Vaud et Neuchâtel.

Le cours s'est fort bien passé et chaque participant, j'en suis persuadé, en conservera un excellent souvenir.

J. DUBOIS.

\*\*\* † **M. Edouard Carrard.** — Mardi 24 août, une nombreuse assistance de parents, d'anciens élèves ont rendu les derniers honneurs à M. Carrard, ancien instituteur. Breveté en 1867, Ed. Carrard occupa successivement les postes de Villaret, Montpreveyres et Corcelles-le-Jorat. C'est dans cette dernière localité que s'écoula la plus grande partie de sa carrière: en effet, pendant 24 ans, il fut l'éducateur consciencieux et l'instituteur fidèle, des jeunes générations de ce village. Il prit sa retraite en 1897 et se fixa pour toujours dans la localité qu'il aimait, entouré du respect et de l'affection, de tous. Nous qui avons eu le privilège de lui succéder, nous nous souviendrons toujours de l'accueil affable qu'il fit au jeune maître inexpérimenté que nous étions alors, très soucieux d'être à la tête d'une classe de 60 élèves, des conseils judicieux qu'il nous donna discrètement, du tact parfait qu'il eut toujours comme membre de la Commission scolaire, de l'amitié qu'il savait si cordialement nous témoigner. Travailleur zélé, homme modeste et bon, Ed. Carrard attachait à lui tous les cœurs par son amour de la concorde et de la paix. Chrétien pratiquant, Ed. Carrard fit partie pendant de longues années du Conseil de paroisse; il fut aussi délégué au Conseil d'arrondissement.

MM. les pasteurs de Weiss et Béranger ont présidé la cérémonie funèbre et ont dit tout ce que fit et tout ce que fut le cher défunt. M. Viret, instituteur, à Mézières, délégué de district, a dit éloquemment le dernier adieu, au bord de la

tombe, au nom de la Société pédagogique vaudoise, à celui qui en fut un membre dévoué jusqu'à son dernier jour. Puissions-nous, pendant notre carrière et au soir de celle-ci, posséder quelques-unes des belles qualités d'Edouard Carrard !

Et maintenant une veuve et une fille tendrement aimées pleurent sur cette fosse fraîchement recouverte. Puissent les nombreux témoignages d'amitié, de chaude sympathie dont elles ont été l'objet pendant ces heures cruelles, atténuer leur immense et légitime douleur.

E. Mx.

\*\*\* **Yverdon.** — *Retraite et démission.* — Lundi 30 août, le corps enseignant de la ville d'Yverdon était convoqué pour prendre congé de la doyenne du corps, M<sup>me</sup> Charlotte Collet-Renevier, et de sa fille M<sup>me</sup> Röthenbacher-Collet, toutes deux institutrices en ville et démissionnaires pour raison de santé. Quelques membres de la Commission scolaire étaient présents à la cérémonie.

Dans une cordiale allocution, M. Vodoz, municipal et président de la Commission scolaire a rendu un bel hommage aux qualités de M<sup>me</sup> Collet. Il a relevé le fait qu'après les excellents services rendus par notre collègue, comme institutrice primaire, les autorités scolaires avaient eu la main heureuse en l'appelant à diriger la classe ménagère créée il y a 6 ans à Yverdon. M<sup>me</sup> Collet était particulièrement qualifiée pour cette tâche difficile, et elle a su se montrer à la hauteur de sa mission par sa bienveillance, son tact, ses connaissances théoriques et pratiques de bonne ménagère. Sous sa direction, l'école a pleinement répondu à l'attente de ceux qui avaient pris l'initiative de cette utile institution, une des premières dans notre canton. Plusieurs fois le travail de M<sup>me</sup> Collet a été l'objet d'appréciations élogieuses de la part de personnes compétentes. Il est regrettable que l'état de sa santé ne lui permette pas de continuer la tâche si bien commencée. M. Vodoz, en remettant à notre collègue démissionnaire, comme témoignage de bon souvenir, un bel objet en argenterie, fait des vœux pour que la santé de M<sup>me</sup> Collet lui permette de jouir encore pendant de longues années d'une retraite si honorablement méritée. M. Bettex, directeur des écoles, parlant au nom du corps enseignant, a excellemment montré ce que fut M<sup>me</sup> Collet comme éducatrice et comme collègue ; il a particulièrement insisté sur sa bienveillance, son heureux caractère, l'affection qu'elle avait su conquérir et conserver chez ses élèves, non moins que sur les mérites de son enseignement et la bonne influence qu'elle exerçait sur tous par une humeur toujours égale et enjouée. En les associant dans une commune pensée de reconnaissance, M. Bettex a souhaité également à notre doyenne et à M<sup>me</sup> Röthenbacher, qui était toute désignée pour succéder à sa mère, une heureuse retraite et le rétablissement complet de leur santé.

M<sup>me</sup> Collet a remercié par quelques paroles émues les autorités scolaires et ses collègues pour ce témoignage dont elle a été vivement touchée.

Brevetée en 1868, notre vénérée collègue, a débuté à Suchy, comme régente de la 2<sup>me</sup> école et y a travaillé jusqu'en 1871. Après une interruption de 6 ans, elle fut appelée en 1877, à Yverdon où elle a desservi sans arrêt une des classes de filles. En 1903, on lui confia la classe ménagère qu'elle a dirigée avec distinction jusqu'à ce jour. Si l'on déduit les quelques années que M<sup>me</sup> Collet a consacrées à sa belle et nombreuse famille, c'est 35 années de sa vie qu'elle a vaillamment



données à la carrière de l'enseignement. Jusqu'à ces derniers mois, rien ne faisait présager une retraite. Avec un entrain que beaucoup de jeunes lui enviaient, elle continuait à tenir sa classe. Seule une maladie persistante a pu vaincre cette ardeur toute juvénile. Ajoutons que M<sup>me</sup> Collet a voué à l'enseignement quatre de ses enfants qui travaillent à la même tâche, entre autres M<sup>me</sup> Röthenbacher-Collet brevetée en 1890 et qui doit aussi pour le rétablissement de sa santé, quitter sa classe après 19 ans de bons et loyaux services dans sa ville natale. Souhaitons à notre tour que cette retraite ne soit point définitive, et que M<sup>me</sup> Röthenbacher puisse tôt ou tard reprendre avec la vaillance de sa mère les bonnes traditions de sa famille.

H. G.

\*\*\* *Cours de dessin.* Ce cours, organisé par la section pédagogique du district, a admirablement réussi sous la direction intelligente de M. le professeur G. Payer. Il comptait 63 participants dont un peu plus de la moitié de dames. Les six jours de cette semaine du 12 au 18 juillet, avec leurs 6 heures de travail intense, ont cependant paru trop courts au gré des participants. Un excellent esprit n'a cessé d'y régner dès le début et le Comité de la section, entre autres son actif et dévoué président, M. Golay, a droit à tous nos éloges pour les soins apportés à l'organisation et à la bonne marche du cours. Rien de plus intéressant et de plus touchant à la fois, que de voir des collègues déjà blanchis par l'âge se refaire écoliers, manier le crayon et le pinceau, broyer les couleurs avec un entrain communicatif. Il est vrai que M. Payer, qui est un maître de dessin très entendu, doublé d'un vrai pédagogue, avait su organiser son programme de la façon la plus judicieuse. Grâce à sa méthode excellente, à son amabilité, à son inaltérable patience, il a conquis les sympathies de tous et nous lui sommes d'autant plus reconnaissants qu'il avait pris sur ses vacances le temps nécessaire à son cours d'Yverdon. Le dernier jour, après une excursion en plein air pour dessiner *de visu* la pittoresque chapelle des Cygnes dans son paysage caractéristique, il y eut une pose devant l'inévitable appareil photographique, puis le banquet final, honoré de la présence de M. le syndic d'Yverdon. Ce banquet excellemment servi à l'Hôtel du Paon, fut suivi d'une partie oratoire et familière où les discours, chœurs, productions musicales et littéraires, tour à tour sérieuses et humoristiques, se succédèrent en un feu de file ininterrompu. Seule l'heure inexorable du train qui emmenait notre aimable professeur, fut le signal de la dispersion finale. — Un des plus heureux résultats du cours de dessin d'Yverdon, dont l'initiative est partie du corps enseignant, a été non seulement un degré de perfectionnement, suivant les aptitudes de chacun, dans la compréhension du *Guide méthodique* et son application dans nos classes, mais l'occasion de créer et d'affermir des liens d'amitié et de saine confraternité entre tous les participants à ce cours inoubliable.

H. G.

\*\*\* La 3<sup>e</sup> édition des *Récits bibliques tirés du Nouveau Testament*, par M. Louis Emery, paraîtra au commencement du mois d'octobre; elle sera augmentée d'un *Résumé de l'histoire du christianisme*, destiné spécialement aux élèves des écoles secondaires et primaires et supérieures.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE  
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

**Voyage à Paris les 18, 19, 20 et 21 septembre 1909.**

---

Le départ de Lausanne est fixé au vendredi 17 courant à 10 h. 45 min. du soir. Le voyage se fera en II<sup>e</sup> classe à l'aller, comme au retour. Le billet collectif devant être commandé au moins cinq jours à l'avance vous voudrez bien verser au compte de chèques N<sup>o</sup> II 125, *avant le 10 courant*, le solde de la finance, soit 55 francs pour ceux qui partent de Lausanne et 48 francs pour ceux qui rejoignent la colonne à Pontarlier.

Arrivée à Paris à 7 heures du matin, le 18 septembre.

Nos logements sont retenus à l'Hôtel Européen, rue de Turbigo 67, près de la Place de la République. Nous y prendrons aussi nos repas, savoir le déjeuner, à midi, le samedi et le dîner les dimanche et lundi soirs.

Pour la visite de Paris, il n'est pas possible de rester ensemble; il est préférable de se former en petits groupes qui visiteront ce qui peut les intéresser le plus.

Parmi les curiosités à visiter nous pouvons vous signaler les suivantes :

*Rive droite* : Sacré-Cœur. — Notre Dame. — Tour St-Jaques. — Tuileries. — Louvre. — Place de la Concorde. — Champs Elysées. — Arc de triomphe de l'Etoile. — Bois de Boulogne. — Musée Carnavalet. — Buttes-Chaumont. — Trocadéro.

*Rive gauche* : Palais de Justice. — Ste-Chapelle. — Cluny. — Panthéon. — Les Invalides. — Le Luxembourg. — La Sorbonne. — Musée pédagogique, rue Gay-Lussac. — St-Sulpice. — Jardin des Plantes. — Champ de Mars et Tour Eiffel.

Le soir, plusieurs théâtres auront rouvert leurs portes : Comédie française, Gymnase, Chatelet, Sarah Bernhard, etc.

Si cette idée est appuyée, une sortie pourra être éventuellement organisée le lundi à St-Cloud, Versailles et Trianon.

Le voyage au Havre coûtera 22 fr. 10, billet bain de mer en II<sup>e</sup> classe. Le trajet dure de 4 à 6 heures (simple course). M. Perret fournira tous autres renseignements à ceux que cette excursion intéresse.

Les pourboires à l'Hôtel Européen seront payés par la Caisse de voyage.

Le retour se fera le mardi 21; départ de Paris à 8 h. 20 du matin, arrivée à Lausanne à 6 h. 35 du soir.

En ce qui concerne le congé, une demande a été adressée aux Départements de l'Instruction publique. Berne seul accorde le congé sans réserve. Voici la réponse de Vaud : « Nous vous informons que le congé que vous sollicitez en faveur des instituteurs de notre canton prenant part à la course d'études que votre Société organise, et qui aura lieu à Paris, du 17 au 21 septembre prochain, rentre dans la compétence des Commissions scolaires, auxquelles les intéressés doivent s'adresser. » Genève et Neuchâtel ont demandé le nombre et les noms des participants.

Il n'y a donc pas *congé officiel* et chacun devra s'entendre avec les autorités scolaires de sa localité.

Dans ces conditions, la finance d'inscription sera rendue à ceux qui se verraient refuser le congé nécessaire. Ils devront faire parvenir le refus au caissier du voyage, C. Perret, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

LE COMITÉ DU VOYAGE.

## BIBLIOGRAPHIE

*Nos Mensonges.* — Sous ce titre, Noëlle Roger vient de publier à Lausanne, chez Payot & Cie, en volume, une série de nouvelles parues dans le *Journal de Genève*.

Le premier récit, sorte de préface, nous donne le *leitmotiv* de ce groupe d'études.

« Nos mensonges... il y en a... sans parler des tromperies vulgaires. Il y a les mensonges que nous commettons vis-à-vis des autres par nos injustices. Et il y a les mensonges que nous commettons envers nous-mêmes... toutes les fois que nous laissons les désirs médiocres, les considérations intéressées refouler notre vie intérieure la plus haute. Elle est dominée... Elle s'en va peu à peu. De mensonge en mensonge... nous la laissons mourir.

» Il nous faut l'argent... les sanctions officielles... le succès... la vie tranquille à n'importe quel prix. Et c'est à cause de tous ces mensonges que nous nous trouvons paréillement amoindris. »

Sur un semblable thème l'auteur ne pouvait pas exprimer des pensées bien gaies, aussi est-ce avec un sentiment d'indicible pessimisme que l'on parcourt le volume.

Ces récits, d'un profond réalisme, doivent avoir été vécus, mais ils semblent exagérés à seule fin d'accentuer l'effet littéraire. Quelle est, en effet, la mère qui, dans sa préférence pour un nourrisson étranger, va jusqu'à souhaiter la mort de son propre enfant? (Petit Elie.)

Quel est le fermier qui, de sang froid, empoisonnera le lait fourni à son propriétaire pour un enfant malade, en y ajoutant de l'eau contaminée? (L'eau de la citerne.) La conscience se révolte à la pensée de tant de noirceurs.

Et pourtant on lit tous ces petits drames avec grand intérêt. C'est que le style en est parfait. La langue est claire, nette, précise. Aucune surcharge, aucune longueur. Dès les premières lignes, les personnages sont campés dans le décor voulu.

Faut-il évoquer un paysage? Une seule phrase suffira.

« Soudain, il y eut un grand froid dans la montagne. Les sommets avaient cessé de flamboyer. Ils se profilaient, lointains et ternes, dans le ciel lilas. Des nuages roses filaient au-dessus et d'instant en instant s'éteignaient. » (Petit Elie.)

Et, plus loin :

« Le soleil faisait resplendir les pentes glacées, qui devenaient roses. Et c'était comme si les forêts lointaines, mouchetées de neige, eussent fleuri. » (Histoire banale.)



Faut-il peindre un intérieur? En quelques traits, nous en voyons toute la misère. Tel est le récit de la pauvre laveuse emportant son enfant à la buanderie : « Tout l'hiver, je l'ai pris avec moi. Je le lève avant le jour, et je le dépose à la rèche en passant. Et puis, les jours comme aujourd'hui, quand je travaille depuis cinq heures à la buanderie, je vais le chercher et je le pose sur un paquet de linge sale pendant que je fais mon ouvrage. » (Les rois Lear.)

L'auteur semble avoir une antipathie marquée pour les comités et les œuvres de bienfaisance. Elle les poursuit de pointes acérées. Elle sait discerner le défaut de la cuirasse dans le vêtement de propre justice de tous les satisfaits, les égoïstes et les altruistes de parade.

Pourtant, à la fin du volume, il y a comme une aspiration à l'au-delà. L'auteur sent que nous ne sommes pas créés pour vivre éternellement dans le froid de l'égoïsme et du mensonge.

« Elle cherchait un secours, » nous dit-elle en parlant de la dernière figure de son cortège de souffrances, « elle cherchait un secours. La religion? Oui, peut-être. La religion apporte une solution à l'effrayant problème, des consolations au moins.

» Elle éprouvait une soif de s'agenouiller, de croire, de s'entendre affirmer : La vie ne finit point, la vie est éternelle. »

Il est reposant de voir enfin apparaître une lumière, bien que très pâle encore, à la fin de ces récits aux harmonies déprimantes. E. M.

*Coup d'œil sur la Société de géographie de Genève* par M. Arthur de Claparède, président. Genève, Atar 1908.

En une élégante plaquette de 76 pages dédiée aux membres du IX<sup>e</sup> congrès international de Géographie à Genève, du 27 juillet au 6 août 1908, M. Arthur de Claparède, docteur en droit, président de la Société de géographie de Genève, fait l'historique de cette compagnie depuis sa fondation en 1858.

La brochure comprend cinq chapitres de texte et cinq annexes. Le chapitre premier est consacré aux débuts de la Société. L'auteur y montre comment, en mars 1858, Henry Bouthillier de Beaumont fonde avec le concours de MM. Appia, De Candolle, Chappuis, Dunant, Peyrot et de Saussure, la Société de Géographie de Genève, la quatorzième dans l'ordre chronologique des groupements similaires du monde entier. Dès 1860 les *Mémoires* et *Bulletin* de la Société portent au loin les idées et les relations du plus haut intérêt dont des savants de la valeur des Paul Chaix, F. Chappuis, H. de Beaumont etc... font profiter les membres de l'association. Cette publication parut dès 1866 sous le titre « *Le globe* » qu'elle a conservé et en est aujourd'hui à son XLVII<sup>e</sup> volume. Elle a, on peut le dire, grandement contribué à la prospérité croissante de la Société de géographie. Le chapitre II rend compte des cinquante années d'activité scientifique de la société. On y trouve la nomenclature des principales communications que ses membres ont eu le privilège d'entendre et de faire entendre au public. Plus de vingt-cinq noms de savants et d'explorateurs de grand renom que la société s'est attachés à titre de membres honoraires ou correspondants y sont mentionnés comme ayant conféré aux séances ou envoyé des correspondances d'une valeur inappréciable. Un simple compte-rendu bibliographique tel que celui-ci ne saurait

être une analyse complète; c'est pourquoi nous ne pouvons que déterminer le plan de l'ouvrage sans entrer dans les détails du fond lui-même et c'est à regret que nous passons aussi rapidement sur cette très importante partie de la brochure qui met en relief la sympathie dont fut entourée la société par tout ce que Genève a compté d'autorités en la matière.

La Société de Géographie entretient naturellement des relations avec les associations similaires de la Suisse et de l'étranger et prend part aux congrès internationaux. C'est là le texte du chapitre III, tandis que le quatrième parle de l'administration intérieure.

Enfin, la dernière partie expose l'état présent des sciences géographiques. Après quelques mots consacrés à la mémoire des courageux pionniers qui entreprirent d'arracher, au péril de leur vie, les secrets du continent africain, l'auteur parle des tentatives faites autour des pôles. En trois pages d'un style très clair M. A. de Claparède dresse le bilan des connaissances acquises et des domaines à conquérir encore.

En annexes nous trouvons un tableau chronologique des congrès de l'Association des Sociétés suisses de géographie, la liste des présidents de la Société genevoise, les statuts, la liste des membres et deux magnifiques portraits hors texte de MM. Henry Bouthillier de Beaumont et Paul Chaix anciens présidents honoraires.

La lecture de cet opusculé est intéressante à plus d'un titre. Et ces pages n'eussent-elles d'autre mérite que de déterminer la part d'influence prise par la Société de Géographie dans le mouvement intellectuel de la ville de Genève pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que nous serions encore reconnaissants à leur auteur de les avoir publiées.

E. M.

*Pour bien lire et bien réciter* par Jean Blaise, Professeur de diction agréé d'écoles normales. Un volume in-18, illustré d'après la photographie, relié toile 2 fr. Librairie Armand Colin, Paris, 6<sup>e</sup>.

Ecrit pour les maîtres, et pour les élèves (filles et garçons) de 10 à 12 ans, ce petit livre a pour but de donner aux enfants une bonne prononciation, de les habituer à faire un effort de compréhension, de les entraîner à lire correctement, à apprendre avec méthode, à réciter et à s'exprimer nettement. Il a pour objet également de vulgariser les moyens mis par la science à notre disposition, pour nous permettre de nous débarrasser des vices de prononciation et d'élocution les plus communs.

A l'école, ce petit livre aura le mérite d'aider aux leçons quotidiennes, puisque chaque jour l'écopier doit lire, apprendre par cœur, réciter. Il apportera un précieux concours dans les réitations des élèves en développant en eux le goût de la diction, de la lecture et principalement de la poésie.

Enfin il leur donnera les moyens non seulement de s'exprimer, de se faire comprendre et d'émouvoir, mais encore de défendre leurs intérêts, leurs droits, leurs opinions.

---

## PARTIE PRATIQUE

### Education de l'attention.

Voici quelques exercices pratiqués dans une classe d'anormaux par le Dr Rouma (Bruxelles) et tirés — presque tous — de sa très intéressante brochure : « Notes pédagogiques sur une classe d'enfants anormaux ». — Ces leçons d'attention auraient tout aussi bien leur raison d'être et leur utilité dans les classes d'enfants normaux, car il est évident que le fait d'apprendre à voir, à saisir des différences de plus en plus subtiles, à observer enfin, est la condition première de l'acquisition et de la fixation des connaissances — et cela, à tous les degrés et dans toutes les branches de l'enseignement. — Peut-être sont-ils tout particulièrement appropriés à préparer de jeunes enfants à l'étude de la lecture et de l'orthographe : c'est la différenciation de sujets concrets, parfois amusants, précédant celle de signes abstraits.

En outre, à côté de leur incontestable utilité, ces exercices sont fort goûtés des enfants, c'est toujours avec des manifestations de joie qu'ils les accueillent, et c'est souvent un moyen de secouer les plus apathiques de leur torpeur ; j'ai vu même des enfants anormaux sortir de leur passivité ordinaire, lorsque nous faisons des exercices de ce genre, pour lever la main, et manifester un désir très vif de pouvoir communiquer leurs découvertes. Donc, en y consacrant quelques minutes lorsque les enfants commencent à être fatigués d'une étude plus ardue, on fera renaître l'intérêt et la gaieté — et l'on n'aura pas perdu son temps, bien au contraire.

I. *Imitation de mouvements*, d'abord simples et très apparents, des bras, des jambes, du corps ; puis plus restreints et plus compliqués, des doigts, des yeux, des lèvres.

II. *Observation ; mémoire visuelle et dessin*. On place devant les enfants d'abord 2 objets, très différents, par exemple une balle et un marteau. Au signal « Dormez », les enfants ferment les yeux, et se cachent le visage. On enlève alors un des objets : à un nouveau signal, les enfants ouvrent les yeux, et on leur demande de croquer l'objet disparu.

Même exercice avec 3, 4, 5, jusqu'à 7 objets — ou plus, selon la force des enfants — puis en variant les objets. On peut aussi faire les exercices suivants :

- a) Enlever un objet, faire croquer de mémoire l'objet disparu.
- b) Enlever 2, 3, 4 objets, les faire croquer de même.
- c) Déplacer un objet ; faire croquer la série dans l'ordre primitif, en mettant une croix sous les objets déplacés.
- d) Mettre au début seulement 2 ou 3 objets, remplacer l'un d'eux par un autre ; faire croquer l'objet disparu et l'objet nouveau.

Nouvelles séries d'objets — Mêmes exercices.

III. *Lecture de dessins et exercices corporels*. Pendant que les enfants ont les yeux fermés, on dessine un bonhomme au tableau noir, dans n'importe quelle position. A un premier commandement, les enfants ouvrent les yeux ; à un deuxième (5 secondes plus tard), ils doivent reproduire l'attitude du bonhomme



dessiné au tableau. On pourra refaire d'abord d'autres bonhommes dans des attitudes bien différentes les unes des autres (debout, assis, à genoux, couché, les bras en haut, en avant, de côté, les jambes écartées, etc.) puis garder le même personnage en ne changeant qu'un détail de sa tenue (mouvements de la tête, des pieds, des mains, des doigts, etc.)

IV. *Exercices d'observation* qui, de même que les précédents, préparent encore mieux que les premiers à l'observation des signes graphiques, puisqu'il ne s'agit plus d'observer des objets, mais des *dessins*.

Dessiner la schéma d'un *bonhomme*. Faire fermer les yeux aux enfants. Ajouter un détail complémentaire (successivement : bras, main, nez, œil, moustache, chapeau, canne, poche, boutons) chaque fois les enfants rouvrent les yeux et doivent signaler le changement opéré.

Puis au lieu d'*ajouter*, *changer* les détails; changer par exemple la canne contre un parapluie; modifier le manche du parapluie; bottes au lieu de bottines, etc.

Quelquefois, pour varier et pour mettre la joie à son comble, les changements peuvent devenir grotesques : long nez, chapeau graduellement enfoncé sur les yeux, etc.

Varié les sujets : *devanture de magasins*, d'une épicerie par exemple : ici des exercices de calcul peuvent se combiner avec ceux d'observation. — Un *vase à fleurs* : la plante, toute petite d'abord croît, se modifie, passe par les diverses phases de son développement; chaque fois les enfants doivent remarquer ou le détail ajouté, ou le détail supprimé, ou le changement opéré. — Avec des craies de couleur, on pourra aussi faire porter l'attention des enfants sur des changements de teintes ou de couleurs : *fleurs, drapeaux, guirlandes de lanternes vénitiennes*, etc. — Dessiner le dessus d'une *table* ; mettre le couvert, puis les plats ; transporter les aliments des plats dans les assiettes, déplacer des objets, remplir ou vider les verres, etc. — Quand l'attention des enfants a été attirée deux ou trois fois sur un même objet, changer un détail dans une autre partie du dessin.

L'exercice devient plus complet si l'on fait marcher de pair plusieurs champs d'observation : simultanément ajouter quelque chose d'un côté, et changer un détail de l'autre.

V. *Observation et dessin*. Tracer au tableau 2 dessins absolument semblables, sauf dans un détail : par exemple, 2 enfants ayant des chaussures ou des coiffures différentes, ou portant à la main 2 objets différents ; 2 horloges marquant une heure différente ; 2 chars, 2 bicyclettes ne variant que par un détail. Les enfants doivent croquer en quelques traits les différences constatées (croquer plutôt que décrire, parce qu'on se rendra mieux compte s'il conserve les 2 caractéristiques).

M. le Dr Rouma se déclare entièrement satisfait des résultats qu'ont amenés chez ses élèves (anormaux) une pratique quotidienne de 10 minutes de ces différents exercices, prolongée pendant plusieurs mois.

Quoique ne les ayant pratiqués ni aussi longtemps, ni d'une façon aussi suivie, je n'ai qu'à me louer des résultats obtenus, non seulement pendant les exercices

d'attention : — certains enfants sont arrivés à reconnaître immédiatement des changements presque imperceptibles, et auxquels ils ne s'attendaient pas — mais d'une manière générale ces leçons d'attention ont certainement contribué à augmenter chez les enfants, l'acuité visuelle, la rapidité des perceptions, en même temps qu'elles faisaient naître en eux des habitudes d'observation, d'attention dont l'heureux effet se fait sentir dans toutes les leçons — et pour la vie entière.

A. DESCŒUDRES.

---

## CAUSERIE. — LEÇON D'HISTOIRE NATURELLE.

*Degré moyen.*

### Utilité des forêts : rôle des feuilles et des racines des arbres.

I. Lire le morceau « Conte de fées » qui suit, à l'exception de la dernière phrase.

II. Le morceau lu, le faire raconter par les élèves.

III. Leur laisser trouver qui étaient les « petites fées vertes » « les petits nains bruns ».

IV. Quel travail accomplissaient fées et nains ?

V. Pourquoi l'eau est-elle indispensable à la vie ?

VI. Comment l'eau revient-elle des profondeurs du sol à sa surface ?

VII. Sous quelles différentes formes, l'eau se présente-t-elle à la surface du globe ? (nuages, pluie, neige, grêle, sources, torrents, ruisseaux, rivières, fleuves, mares, étangs, lacs, mers.)

VIII. Evaporation de l'eau : l'eau vient du ciel, elle y retourne.

IX. Les arbres sont-ils nécessaires et pourquoi ?

X. Utilité des forêts (au point de vue du climat, de la conservation de l'eau, de l'agriculture, de l'industrie, etc.).

Essences forestières — Arbres, arbustes — Tailles — Végétation des forêts — Fruits ; baies ; fleurs.

XII. Hôtes des forêts (animaux vertébrés ; insectes ; mollusques).

---

### Conte de fées.

A peine plus hautes qu'un doigt, se balançant à l'extrémité des tiges sur tous les arbres de la forêt, gracieuses et légères, telles étaient les petites fées. Celles du chêne avaient un manteau découpé en créneaux ; celles du hêtre une robe garnie de fines nervures ; celles du bouleau un jupon dentelé ; celles des alisiers et des trembles un vêtement ouaté de blanc et celles du sapin une cuirasse hérissée de piquants. Mais toutes, au printemps, étaient de vert vêtues alors qu'en automne elles se paraient de somptueux costumes d'or et de pourpre pour le grand bal où le vent les faisait danser, tourbillonner, s'envoler de tous côtés ! Alors, lassées d'avoir tant valsé, les petites fées laissaient choir leurs brillantes parures sur le sol et se réfugiaient dans les bourgeons bien clos pour y passer la dure saison. Et, pour qu'elles n'aient pas trop froid, le bonhomme Hiver éten-

dait souvent un épais et blanc manteau de neige sur la forêt ; puis, à la Noël, il leur donnait une fête, semant à pleines mains le givre étincelant sur les rameaux, suspendant des girandoles de glace aux branches !

Mais dès que madame la Terre, fatiguée de son voyage hivernal revenait chez monsieur Printemps, vite les petites fées faisaient éclater les parois de leurs prisons, s'échappaient des bourgeons, toutes vêtues de duvet encore, et se dépêchaient de tisser leur robe verte aux chants des oiseaux.

Au travail du matin au soir, elles étaient la vie et le charme de la forêt. Le jour durant elles apportaient aux arbres l'air et l'humidité qui les faisaient croître et, le soir, elles recueillaient pour eux la rosée.

Mais c'était par les jour de pluie qu'il fallait les voir s'activer ! Robes, manteaux, jupes de toute sorte recueillaient les gouttelettes, les faisaient glisser le long des rameaux, des branches et des troncs jusque dans la terre où des petits nains leurs amis, abrités dans un solide habit brun fait de racines, les prenaient pour les conduire au fond, tout au fond du sol. Ces nains possédaient dans les entrailles de la terre, des grottes, des cavernes avec des lacs où ils rassemblaient toute l'eau venue des cieux. Et quand ces lacs étaient pleins, ils en ouvraient les écluses et l'eau se répandait, courait, zigzaguait, cherchant une issue pour s'échapper de ces sombres demeures, pour revoir le ciel bleu, le beau soleil.....

..... Là, sous un rocher, là-bas sous un taillis, ici parmi les mousses voici une petite porte et, joyeuse, l'eau la pousse, la source jaillit ! Source fraîche qui deviendra ruisseau, rivière, fleuve, lac, apportant vie et richesse sur la terre.

Et les petits nains, et les petites fées, travaillent ainsi sans relâche, créant la beauté et le bien.

Mais quelle désolation enveloppe la forêt aujourd'hui ! De grand matin des barbares — des hommes — sont venus écrasant les fleurs et faisant fuir les oiseaux. Avec des fers tranchants, ils ont abattu les grands arbres et rasé les taillis qui gisent maintenant sur le sol. Pauvres petites fées, elles ne savent plus où se réfugier, leurs manteaux flétrissent..... elles meurent..... elles meurent avec la forêt.

Et les petits nains ? C'est en vain qu'ils attendent l'eau bienfaisante qui éteint leur soif, plus de gentilles amies là-haut pour la recueillir et ils meurent aussi les pauvres petits ! Et les lacs frais où ils baignent leurs pieds sont taris..... plus de sources limpides, de ruisseaux bienfaisants. La terre altérée devient stérile ; les vents froids que n'arrête plus la forêt, soufflent et dessèchent tout. Les gouttelettes de pluie abandonnées à elles-mêmes, ruissellent sur les pentes dégarries en torrents dévastateurs. Et le beau pays fertile et charmant n'est plus qu'un désert inhabité. Car elles sont mortes les petites fées, ils ont péri les petits nains !



Que viennent faire encore ces hommes parmi les troncs desséchés et les cailloux qui seuls marquent l'emplacement de la verte forêt de jadis ? Ils piochent, ils extirpent le bois mort, enlèvent les cailloux, creusent, fouillent le sol. Que font-ils ?

Ils apportent des sapins, des hêtres, des chênes, des bouleaux petits, tout petits qu'ils plantent, alignent et terrent dans les trous qu'ils viennent de creuser ! Ah ! c'est qu'ils ont reconnu leur sottise : ils rappellent maintenant les amis qu'ils avaient si cruellement chassés, les petites fées vertes et les petits nains bruns ! Et ils sont revenus, pas bien vite, ni bien nombreux, car ils ont un peu peur encore et le vent souffle toujours âpre et la terre est toujours bien sèche.

Mais d'année en année, ils se rassurent, et leur nombre augmente. Les oiseaux accourent leur demander abri et protection et les sources au murmure cristallin baignent les gazons fleuris ; la forêt est revenue apportant ses bienfaits.

Vous l'avez déjà deviné mes enfants, ces petites fées et ces petits nains bien-faisants, sont les feuilles et les racines des arbres, des arbres que nous devons aimer et protéger.

M. MÉTRAL.

## COMPOSITION

(Filles).

### Conservation des œufs.

SUJET DÉVELOPPÉ. — Les poules cessent de pondre au mois de décembre et ne recommencent à donner des œufs que vers mars ou avril ; de sorte que pendant l'hiver, le prix des œufs est plus élevé qu'en toute autre saison. C'est pour cette raison que les ménagères prévoyantes ont soin de s'approvisionner d'œufs dès l'entrée de l'hiver ; elles réalisent ainsi une sérieuse économie et de plus sont assurées de la bonne qualité des produits qu'elles emploient.

Il y a plusieurs procédés pour conserver les œufs : tous reposent sur ce principe : *qu'il est essentiel de les soustraire au contact de l'air et de les tenir dans un lieu sec et frais.*

Voici d'abord un procédé facile à mettre à exécution ; on met du son, de la sciure de bois ou même de la cendre dans un vase de terre ou dans une caisse en bois et on y range les œufs, de façon qu'ils soient de toutes parts à l'abri de l'air extérieur. Mais il paraît que préparés par ce procédé les œufs ne laissent pas de se gâter quelquefois ; il vaut donc mieux employer le moyen suivant.

On fait un lait de chaux, en délayant un peu de chaux dans de l'eau ; puis on laisse déposer, et on verse la partie claire du liquide sur les œufs, placés préalablement dans un vase. Quand ils baignent dans le liquide, on les retire un à un, avec précaution et on les place dans le vase où on veut les laisser, sans les essuyer, bien entendu. L'eau qui les recouvre s'évapore et la chaux qu'elle contenait en dissolution forme une croûte légère qui empêche l'infiltration de l'air à travers les pores de la coquille.

Il ne reste plus qu'à placer les vases qui contiennent les œufs dans la cave ou

dans tout autre endroit frais et sec, à l'abri de la gelée. Ce procédé, d'une application très simple est le meilleur de tous et permet de conserver les œufs pendant plusieurs mois.

Enfin, quelques fermières se bornent à placer leurs œufs sur la pointe, entre des couches de linge fraîchement lessivé; mais cette précaution n'est pas toujours suffisante pour les conserver en bon état.

(Ce sujet peut être traité sous forme de lettre):

C. FAILLETTAZ.

---

## VINGT MORCEAUX A APPRENDRE PAR COEUR (Suite).

### 2. L'heure de Midi.

Midi ! l'heure du feu ! l'heure à la rouge haleine !

Sur les champs embrasés pèse un air étouffant ;

Le soleil darde à pic ses flammes sur la plaine ;

Le ciel brûle, implacable, et la terre se fend.

La nature n'a plus ni brises ni murmures ;

Le flot tarit ; dans l'herbe, on n'entend rien frémir ;

Les pics ardents, les bois aux muettes ramures,

D'un morne et lourd sommeil tout semble au loin dormir.

L'immobile palmier des savanes brûlantes,

Abritant les troupeaux sous ses rameaux penchés,

Courbe languissamment ses palmes indolentes

Sur les bœufs ruminants dans son ombre couchés.

Auguste LACAUSSE.

NOTES. — Lacaussade, né en 1820 à la Réunion, mort à Paris en 1897. Romantique du second plan, il a chanté surtout son île natale et les souvenirs de son enfance. La note dominante de sa poésie est une mélancolie douce. Les *Regrets*, ce titre que Du Bellay jadis avait choisi, Lacaussade eût pu le reprendre. Ame délicate et tendre, qui rappelle la sympathie et qui la retient.

L'île de la Réunion (île Bourbon), la plus grande des Mascareignes (700 à 1500 km., à l'est de Madagascar), découvertes au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle par le Portugais Mascarenhas. Inhabitée jusqu'à vers 1650. Colonisée par les Français. Esclaves nègres, aujourd'hui affranchis. Immigrants hindous.

L'archipel est d'origine volcanique. La Réunion a encore un volcan actif ; les sommets du centre de l'île atteignent 3000 m. L'érosion a profondément entaillé le flanc des montagnes. Sol fertile. Climat tropical, tempéré par l'altitude et par les brises de mer. Légumes, céréales, sucre, café, épices, cacao. Cyclones.

Superficie de l'archipel =  $\frac{1}{10}$  de la Suisse environ. Population totale 550 000 habitants. L'île Maurice (ancienne île de France) a été conquise par les Anglais en 1810, pendant les guerres du Premier Empire.

Comparer cette pièce à celle de Leconte de Lisle. Chercher comment chaque poète a rendu l'impression de chaleur et de lumière intenses, de somnolence et d'accablement. Noter les ressemblances, très frappantes, et des idées et des expressions. Même emploi du présent ; pourquoi ?

1. Vocabulaire : haleine, darder, implacable, flot, tarir, frémir, ramure, morne, savane, languissamment, palme, indolent.

2. Participe présent : abritant. Qualificatifs verbaux : étouffant, brûlantes. Quant à *ruminants*, l'auteur l'a fait accorder. Les bœufs sont évidemment des ruminants (état), mais ce n'est point là ce que Lacaussade veut dire. Ce qu'il veut dire, c'est qu'au moment précis dont il nous parle les bœufs ruminent (font l'action de ruminer) à l'ombre des palmiers. L'auteur a fait ici ce que l'on a fait en France jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : il a considéré le participe présent comme *variable* (excepté quand il est précédé de la préposition en : gérondif).

3. Deuxième strophe, sujets résumés par tout, verbe au singulier.

4. Conjuguer quelques temps des verbes : peser, frémir, dormir, entendre.

5. Etude complète du morceau au point de vue orthographique. Dictée.

Albert CHESSEX.

### 3. A l'hirondelle.

Toi qui peux monter solitaire,  
Au ciel, sans gravir les sommets,  
Et dans les vallons de la terre,  
Descendre sans tomber jamais;

Toi qui, sans te pencher au fleuve  
Où nous ne puissions qu'à genoux,  
Peux aller boire avant qu'il pleuve  
Au nuage trop haut pour nous;

Toi qui pars au déclin des roses  
Et reviens au nid printanier,  
Fidèle aux deux meilleures choses,  
L'indépendance et le foyer;

Comme toi mon âme s'élève  
Et tout à coup rase le sol,  
Et suit avec l'aile du rêve  
Les beaux méandres de ton vol;

S'il lui faut aussi des voyages,  
Il lui faut son nid chaque jour;  
Elle a tes deux besoins sauvages :  
Libre vie, immuable amour.

SULLY PRUDHOMME.

NOTES. — Deux sentiments, nobles et bienfaisants, sont exprimés ici : l'amour de la liberté et l'amour de la famille. S'y arrêter. En montrer la beauté et la valeur. Rappeler le grand rôle que ces sentiments ont joué dans la vie de nos ancêtres. On ne cultivera jamais trop ces deux sentiments-là.

Mettre en relief les gracieuses images des deux premières stances. Remarquer aussi la rapidité (vers de huit pieds) et l'harmonieux balancement des vers, qui rappellent en quelque sorte le vol agile et eurythmique des hirondelles.

Que signifie : aller boire au nuage ? au déclin des roses ? l'aile du rêve ? les méandres ? immuable ?

Lire et comparer : Michelet, *L'hirondelle*, p. 280 de la 4<sup>me</sup> édition du livre de lecture pour le degré supérieur (Dupraz et Bonjour).

QUELQUES EXERCICES. — 1. Faire une liste des prépositions ; des adverbes.

2. Dans les trois premières strophes, remplacer le pronom toi, successivement par : moi, lui, nous, vous, eux, et lire ces douze vers en faisant les changements correspondants de pronoms, verbes et qualificatifs.

3. Séparer les propositions de la deuxième stance.



4. Familles de mots : monter, mont, montée, montant, monture, monteur, montoir, montage, montueux, monticule, monceau, montagne, montagneux, montagnard, amont, amonceler, amoncellement, démonter, démontage, démontable, remonter, remonte, remontoir, remontage, surmonter, surmontable, insurmontable, etc.

Vallon, vallonné, vallonnement, val, vallée, vallicule, aval, avaler, avalage, avalaison ou avalasse, avalanche, avalement, avaleur, avaloire, ravalier, ravalement, dévaler, dévaloir, etc.

Fleuve, fluvial, fluvatile, flux, fluer, fluxion, fluxionnaire, fluor, fluorure, fluorhydrique, flueur, fluctueux, fluctuation, fluctuant, fluide, fluidité, flot, flotte, flotter, flottant, flottille, flottaison, flottage, flotteur, flottable, flottement, flottabilité, afflux, affluer, affluence, affluent, confluer, confluence, effluent, effluence, effluve, influencer, influence, influent, influencer, influx, refluer, reflux, etc.

Déclin, décliner, déclinaison, déclinable, déclinant, déclinaire, clin, cligner, clignement, clignoter, clignotement, clignotant, anticlinal (en géologie), incliner, inclinaison, inclination, inclinant, indéclinable, indéclinabilité, synclinal (en géologie), etc.

Indépendance, indépendant, indépendamment, dépendance, dépendant, dépendre, pendre, pendant, pendable, pendaison, pendard, pendentif, pendeloque, pendiller, pendoir, pendu, pendule, rependre, suspendre, suspension, suspens, suspenseur, suspensif, etc.

Vol, voler, voleter, volant, volée, volatile, volière, volatil, volage, volet, volaille, volatiliser, volatilisation, volatilité, convoler, envol, envoler, envolée, etc.

Jour, journée, journalier, journellement, journal, journaliste, journalisme, ajouré, ajourner, ajournement, contre-jour, séjour, séjourner, diurne.

Vie, viable, viabilité, viager, viagèrement, viande, viatique, vif, vivement, vivacité, vivifier, vivifiant, vivant, vivre, vivandier, vivat, vivace, viveur, vivier, vivification, vivipare, vivisection, vivisecteur, vivoter, vital, vitalité, aviver, raviver, ravitailler, ravitaillement, revivre, revivification, survie, survivant, survivre, etc., etc.

5. Exercices d'orthographe.

Albert CHESSEX.

### CONSEILS

*Mets ta conscience à te corriger de tes moindres fautes, mais sache que ce sont les moindres et que si tu y prends garde, c'est que tu veux avoir en toutes choses une conduite une et conséquente.*

*Economise tes centimes, non par étroitesse de cœur, mais par un sentiment profond de ta responsabilité et pour pouvoir un jour donner à qui te demandera.*

*Aie l'œil ouvert sur les petits désordres : c'est ainsi seulement que tu resteras capable de voir les grands. Prends garde à la moindre inexactitude pour que ton sens de la vérité demeure intact. Cultive la droiture jusque dans ceux de tes actes que personne ne verra, afin de fortifier en toi la ferme volonté d'être honnête et de renouveler par là chaque jour ta profession de foi en l'honnêteté.*

(L'Ecole et le Caractère.)

F.-W. FOERSTER.

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places au concours.

#### INSTITUTUTEURS

**Bonvillars** : fr. 1600, plus logement, jardin 40 st. bois et 200 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 10 sept. — **L'Isle** (hameau de la Coudre) fr. 1600, plus logement, jardin, 6 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 10 sept. — **Boussens** : fr. 1600 et autres avantages légaux; 17 sept.

#### INSTITUTRICES

**Avenches** : fr. 1200 pour toutes choses, plus augmentation de fr. 50 tous les 5 ans, jusqu'à concurrence de fr. 200; 10 sept. — **Bussigny** s/ Morges (enfantine) fr. 700, plus fr. 240 d'indemnité de logement, 4 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 14 sept. — **Château d'Oex** (2<sup>e</sup> classe du hameau des Moulins) : fr. 1000 et autres avantages légaux; 14 sept. — **Château d'Oex** (classe du Mont) : fr. 1000 et autres avantages légaux; 14 sept. — **Corcelles s. Chavornay** (semi-enfantine) : fr. 700, plus logement, jardin plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 17 sept. — **Echichens** fr. 1000 et autres avantages légaux; 17 sept. — **Henniez** (semi-enfantine) : fr. 1000, plus logement, jardin et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 17 sept. — **Bursins** fr. 1000, plus logement, jardin, 4 st. hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 21 sept. — **Pully** fr. 1020, plus logement et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 21 sept.

#### NOMINATION

Dans sa séance du 24 août, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Louis STUBBE, licencié ès-lettres classiques, en qualité de maître de latin, de grec et d'histoire au collège de Montreux, à titre provisoire et pour une année.

### Classes primaires supérieures

#### du Canton de Vaud

Les examens en vue de l'obtention du **diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur**, prévu par la loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique primaire, auront lieu à l'école normale les **28, 29 et 30 septembre prochain**, dès 8 heures du matin.

Les candidats doivent adresser leur demande d'inscription au département de l'Instruction publique, service de l'instruction, jusqu'au **21 septembre**, à 6 heures du soir.

#### ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

### Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne dès le 27 septembre, à 8 heures du matin.

Inscriptions au département de l'Instruction publique (2<sup>me</sup> service), jusqu'au 20 septembre, à 6 h. du soir. H. 35085 L.

#### GYMNASE SCIENTIFIQUE CANTONAL

### Baccalauréat ès sciences

(Session d'automne)

Les examens commenceront le 20 septembre. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 septembre par le directeur.

Finance d'inscription : 25 fr.



# Bienne

30 000 habitants, belle situation  
au pied du Jura. Lac de Bienne.  
Ile de St-Pierre Gorges pittores-  
que du Taubenloch. Bureau officiel  
de renseignements.

# Bienne

Bielerhof, — Couronne, — Gare **HOTELS** Victoria. — Central. — National.  
Croix-Blanche. — — — — — Ours.

Buffet de la Gare. — Café **RESTAURANTS** Augustinerbräu. — Café  
Viennois. Café du Rüschi. — — — — — français.  
— — — — — Restaurant des Gorges du Taubenloch — — — — —

## Stations climatiques sur Bienne **MACOLIN ET EVILARD**

— (900 mètres) ————— (700 mètres) —

**Deux funiculaires.** Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes.  
Promenades superbes dans forêts étendues. Grands  
oceaux et places de jeux pour sociétés et écoles. — — — — —

**Macolin :** Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs.  
Pension Widmer. — — — — —

**Evilard :** Kurhaus. *Aux Trois-Sapins*, avec restauration sous les allées  
ombragées. Hôtel Beau-Site. Restaurant de la Gare. — — — — —  
(H. 830 U.)

## Ecoles Secondaires et Ecole de Commerce DE **ST - IMIER** (Berne)

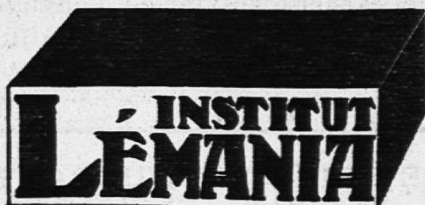
Par suite de démission honorable, un poste de **maître ou maîtresse**  
**d'allemand et d'anglais**

### est à repourvoir

dans les classes supérieures des écoles secondaires et à l'école de commerce.

Maximum : 30 heures par semaine. Traitement pour un maître, fr. 3200-3800 ;  
pour une maîtresse, fr. 2000-2600. En outre, fr. 150 par heure hebdomadaire spé-  
ciale à l'école de commerce. La commission se réserve toute répartition de classes  
Entrée en fonctions, 24 octobre 1909. **S'inscrire** avec titres à l'appui, **jus-**  
**qu'au 15 septembre**, auprès de M. **Jean Aeschlimann**, négociant,  
vice-président de la commission. H. 2923 J.

# LAUSANNE



5, Avenue  
de la Harpe

## Préparation approfondie et rapide

aux baccalauréats (scientifique et classique), à la Maturité fédérale et au Polytech-  
nicum fédéral. Prospectus à disposition.

Directeur : **D<sup>r</sup> Raul-A. Du Pasquier.**



# Ecoles normales du Canton de Vaud

## Formation du personnel enseignant

pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines.

Des cours spéciaux seront donnés **dès le 10 octobre 1909, à fin mars 1910**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets spéciaux.

Les examens d'admission **auront lieu à l'école normale, le mardi 5 octobre prochain, à 8 heures du matin.**

Les personnes qui désirent suivre ces examens doivent s'annoncer au directeur des écoles normales **avant le 25 septembre prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

1. Un acte de naissance ; et, pour les étrangères au canton, un acte d'origine ;
2. Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
3. Un certificat de vaccination ;
4. Une déclaration portant qu'elles s'engagent à desservir pendant 3 ans au moins une école d'ouvrages, ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme**.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'école normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, **dans les limites fixées par le Règlement des écoles normales.**

Ce règlement sera envoyé sur demande.

[H35084L

---

## Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

---

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.**

**Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

**Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.**

**Fonds total plus de fr. 105.583.000. — Assurances en cours plus de fr. 214.544.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société Pédagogique de la Suisse romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

---

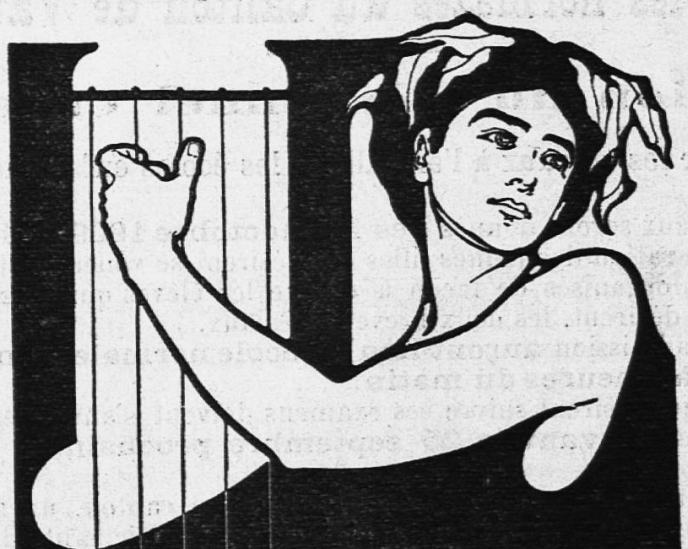
## Progymnase de Délémont.

Par suite de nomination provisoire, la place de

**maître de mathématiques et de dessin technique**

est à repouvoir pour l'ouverture du semestre d'hiver, soit pour le 18 octobre prochain. Maximum des heures hebdomadaires : 32. Traitement : 3200 à 4000 francs suivant les titres et les années de service du maître qui sera élu. Une autre répartition des branches est réservée.

S'inscrire jusqu'au 10 septembre chez M. A. Hof, Président de la commission du Progymnase, à Délémont.



**ORGUES  
ESTEY**

**BRATTLEBORO:É·U**

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

**Foetisch Frères**

**FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE**

**Succursale à VEVEY**

**MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804**

**Ateliers de réparations pour tous instruments**